

Bulletin des régions

Bulletin d'information et de liaison d'organismes régionaux du Québec travaillant auprès de la population itinérante.

décembre 1998
Volume 1, Numéro 1

Dans ce numéro

- 1 L'itinérance : un phénomène en croissance au Québec
- 2 Un état de situation des régions
- 3 Plate-forme du comité inter-régional : Nos revendications
- 4 Plan d'action du comité : les perspectives pour l'année
- 5 Les faits saillants de l'étude de recensement des sans-abri à Montréal et Québec

Réseau Solidarité-Itinérance
180 Ste-Catherine est
Montréal, Qué. H2X 1K9
Téléphone : (514) 879-1949
Télécopieur : (514) 879-1948
Courriel : rapsim@colba.net

L'itinérance : un phénomène en croissance au Québec

Devant l'hésitation de Santé-Québec à dévoiler publiquement les résultats d'une étude sur le recensement des personnes itinérantes à Montréal et Québec, un réseau québécois sur l'itinérance, appelé « Solidarité-Itinérance » a tenu à en faire part et à présenter, dans la même foulée, sa propre analyse de la situation par le biais d'une conférence de presse, le 24 novembre dernier. Selon ces données, plus de 40 000 personnes ont eu recours en 1996 aux réseaux de l'itinérance (hébergement, soupe populaire, centre de jour) dans ces deux grands centres urbains: plus de 28 000 à Montréal et plus de 11 000 à Québec. Ces données sont inquiétantes si on les compare aux données de 1989. En effet, le phénomène a doublé à Montréal. Pour ce qui est de Québec, c'est le premier recensement qui permet de chiffrer le phénomène sur une base annuelle. Par ailleurs, le phénomène n'a pas été quantifié pour d'autres centres urbains comme Trois-Rivières, Drummondville, Sherbrooke et Hull.

Ces chiffres ne sont pas surprenants, même s'ils s'avèrent dramatiques.

Déjà en mars 1998, un colloque organisé à Montréal, notamment par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal et le Collectif de recherche sur l'itinérance, avait permis d'observer des problèmes importants en matière de planification de services de santé et services sociaux, de développement de logements sociaux et sur l'aide sociale. C'est d'ailleurs à ce moment que le réseau Solidarité-Itinérance a été mis sur pied. Depuis le printemps 1998, il regroupe les organismes actifs dans les réseaux de l'itinérance de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Drummondville et Sherbrooke.

Des solutions sont à notre portée. Il s'agit d'avoir le courage politique de les mettre en vigueur.

L'augmentation du phénomène de l'itinérance partout au Québec est attribuable, selon ce réseau, à des pressions sociales et économiques qui entraînent une rupture sociale pour de plus en plus de gens vivant dans l'extrême pauvreté. Les trois principaux axes de revendication sur lesquels se penchent depuis quelques mois les membres de Solidarité-Itinérance sont: l'accès aux services de santé et services sociaux pour les personnes démunies, le développement du logement social avec support communautaire et le revenu minimum garanti.

Même s'ils voient que le travail est ambitieux, les membres de Solidarité-Itinérance ont choisi trois cibles dans le cheminement de leurs revendications: le ministère de la santé et des services sociaux, la Société d'habitation du Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

De toute urgence, ils désirent rencontrer le Ministre de la santé et des services sociaux afin de faire valoir leur programme et surtout lui demander de supporter en priorité les organismes communautaires actifs en itinérance en matière de financement, puisqu'ils s'avèrent les acteurs principaux assurant la base minimale de support social pour les personnes itinérantes du Québec.

On doit cesser de penser que les personnes itinérantes ont fait le choix de vivre ainsi. De plus en plus de gens font appel aux ressources dans les différentes régions représentées, afin de répondre à leurs besoins de base: hébergement, aide financière, besoins alimentaires. C'est ce support social qui est prioritaire dans l'intervention auprès des personnes itinérantes et extrêmement démunies. On ne peut prétendre que ce nouveau phénomène est attribuable à une augmentation spontanée de choix individuels et romantiques. Il est dans l'intérêt de tous d'engager maintenant les vraies discussions sur le phénomène de l'itinérance au Québec.

Un état de situation des régions

Cinq régions sont actuellement représentées au comité inter-régional. L'état de situation de chacune d'elles permet de faire ressortir les problématiques rencontrées dans ces régions face aux questions d'itinérance, de pauvreté et d'isolement social.

- Trois-Rivières
- Québec
- Drummondville
- Montréal
- Sherbrooke

Trois-Rivières

« Le problème, c'est de faire de l'itinérance une maladie, alors que c'est lié à des conditions de vie ».

À Trois-Rivières, le directeur du Centre d'hébergement Le Havre observe une augmentation de la fréquentation de sa ressource. Le Centre Le Havre est la seule ressource d'hébergement pour cette ville, bien que la ressource Le Hamac de Shawinigan travaille aussi avec une population en rupture sociale, mais celle-ci est intégrée dans un réseau institutionnel, soit le Centre Rolland-Bertrand.

Pour Michel Simard, directeur du Centre Le Havre, la pauvreté et la précarité extrême de plusieurs personnes les amènent près du point de rupture sociale ce qui les précipitera bien souvent dans une forme quelconque d'itinérance.

Parmi ces gens, beaucoup ont de multiples problématiques, dont des troubles mentaux graves. Certains d'entre eux n'ont pas les médicaments nécessaires pour améliorer ou stabiliser leur condition.

L'organisation des services de santé et des services sociaux doit agir en fonction de l'intervention d'urgence sociale pour les personnes en rupture. Par ailleurs, il y a une résistance de la part des institutions de santé à reconnaître les difficultés des personnes exclues.

Québec

Plusieurs faits troublants marquent la situation des personnes itinérantes et des ressources qui leur viennent en aide dans la région de Québec.

En décembre 1997, le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) dénonçait les conséquences du virage ambulatoire pour la communauté et les organismes communautaires en refusant de participer à la consultation des régions du ministre Rochon et en publiant leur mémoire sur la transformation du réseau de la santé et des services sociaux à Québec.

Peine perdue! Cet été, la situation s'aggrave alors que sept ressources travaillant avec les personnes démunies et sans-abri, dont Moisson-Québec et le Café rencontre

Centre-Ville, apprennent la fin de leur financement SOC (Soutien aux organismes communautaires). La raison invoquée par la Régie régionale est que ces ressources n'ont pas de majeure en santé et services sociaux. Pourtant, devant le nombre croissant de personnes sans-abri dans la région de Québec, ce café qui offre des repas et divers services aux personnes itinérantes constitue un groupe de soutien essentiel. Qui plus est, le ROC 03 est partie prenante de cette pratique de non-accréditation de ces ressources par le SOC.

Au mois d'octobre dernier, la Régie régionale de Québec refusait d'entendre la Table de concertation sur l'itinérance de Québec lors des audiences sur le Plan de consolidation des services 1999-2002. Dans ce document, la Régie évacue le territoire Québec-centre de la priorisation; ce qui revient à reporter après 2002 la consolidation des services pour les personnes itinérantes qui se concentrent dans Québec-centre. Le 21 octobre, la Table organisait une conférence de presse pour dénoncer cette situation.

Drummondville

Un travail d'enquête sur les personnes sans-abri, auprès d'organismes communautaires et institutionnels de la région 17 (Centre du Québec), nous a révélé plusieurs faits. En voici les principales caractéristiques :

- On observe un rajeunissement de la clientèle de sans domicile fixe (SDF). Les jeunes ont peu d'alternative, et ceux qui n'ont pas de chèques s'exilent parce qu'il n'y a rien pour eux.

- L'appauvrissement de la population est marquante. Des besoins de base, comme la nourriture et les vêtements ne sont pas comblés : on se prive de nourriture pour garder un logement. La fréquentation des soupes populaires, des comptoirs alimentaires et la participation aux cuisines collectives font parties des stratégies de survie.
- Les personnes itinérantes sont souvent en transit entre Montréal et Québec; se sont les globe-trotters ou les « routards ». La Sûreté municipale d'une localité explique d'ailleurs qu'ils ont un budget pour faire manger les itinérants au restaurant, puis les amènent sur la route, vers Québec...
- La consommation d'alcool et de drogues, ainsi que la situation d'itinérance stigmatisent et limitent de façon discriminatoire l'accès aux services de santé et sociaux dans les institutions de santé de la région.

Le directeur de L'Ensoleilvent, une ressource d'hébergement et de dépannage, explique que le nombre de demande a augmenté de 400 % depuis deux ans. C'est difficile de répondre à la demande dans cette situation.

Par ailleurs, un sondage effectué auprès des organismes de la région démontre qu'une quinzaine de ces organismes sont intéressés par la démarche du réseau Solidarité-Itinérance et désirent être informés, et dans certains cas, participés aux rencontres du groupe.

Les problèmes engendrés par la pauvreté et les ruptures sociales concernent donc un assez grand nombre de ressources pour susciter l'intérêt d'un réseau qui en dénonce les conséquences.

Montréal

Défi de l'accès

Au mois de mars 1998, le RAPSIM ayant participé à la consultation du *Défi de l'Accès*, deuxième phase de transformation des services de la Régie régionale, il a réussi à faire accepter certaines de ses demandes concernant la planification des services dans le secteur de l'itinérance. L'itinérance est maintenant reconnu dans la planification des services à la Régie régionale de Montréal-centre par le biais du *Défi de l'Accès*. Cependant, le travail reste immense pour rencontrer nos exigences. Maintenant, notre comité de liaison sur l'itinérance est reconnu par la Régie régionale ainsi que certains éléments en matière de planification de services. Nous devons travailler intensément afin d'assurer une vigilance pour que ces éléments soient effectivement appliqués. Nous pensons en particulier au constat négatif que nous avons exprimé sur le virage ambulatoire.

Centres de jour

Parallèlement, on observe des coupures dans le financement accordé par la Ville de Montréal à certains centres. C'est ce qu'a tenu à dénoncer la conférence de presse tenue par le Centre de Jour St-James le 27 octobre dernier. Les coupures de la Ville dans le financement de centres de jour, soit le Centre de Jour St-James, le Centre de Soir Denise-Massé et la

Maison des amis du Plateau menacent à moyen terme, la survie de ces ressources, si le financement n'est pas rétabli ou comblé.

Ressource d'hébergement VIH-Sida

Par ailleurs, la ressource d'hébergement pour personnes itinérantes atteintes du VIH-Sida, *Chez ma cousine Evelyn*, a occupé les terrains devant la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre pour protester du manque de financement de cette ressource unique, par sa pratique et sa mission. Récemment, l'obtention d'un financement permettant le maintien de la ressource jusqu'en décembre 1999 a été confirmé.

Le Fonds dédié à l'habitation

Le Fonds dédié à l'habitation communautaire est un projet piloté par plusieurs organismes communautaires de Montréal préoccupés par le phénomène de l'itinérance, et incidemment, par les contraintes énormes en matière de développement de logement social pour les personnes itinérantes. Cette démarche consiste essentiellement à trouver de nouvelles manières d'obtenir du financement par le biais d'une taxation supplémentaire sur certains biens de consommation. Cette nouvelle modalité pourrait permettre au milieu de l'itinérance d'obtenir plus rapidement des unités de logement social avec support communautaire selon ses objectifs.

La réalisation de ce projet requièrent l'appui de différents acteurs afin que les décideurs politiques acceptent d'adopter une loi provinciale permettant que le processus de taxation devienne opératoire. Devant

le manque d'engagement des différents paliers gouvernementaux au développement de nouvelles unités de logement social, il est impératif pour les organismes de Montréal de se regrouper afin de systématiser nos demandes et formuler nos appuis à la coalition communautaire, formée autour du projet de Fonds dédié. Cette mobilisation et la recherche d'appuis financiers se poursuivent.

Sherbrooke

À la Chaudronnée de l'Estrie, une soupe populaire de Sherbrooke, le portrait de la fréquentation de cette ressource a changé depuis deux ans. Auparavant, environ 10% de femmes fréquentait la ressource, alors que maintenant, on parle de 25 à 40%. On note également une hausse dans la quantité de repas servis; on est passé de 70 à 100 repas par jour. Quant à la Chaudronnée, elle vient d'être reconnue par la Régie régionale comme organisme effectuant un travail de prévention des problèmes de santé physique et mentale (milieu de vie, bris de l'isolement, échange, entraide, etc.). L'augmentation prochaine des ressources humaines permettra de consolider l'intervention.

Enfin, la Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (environ douze organismes) existe depuis quelques années. Cette table a pour but de sensibiliser la population, non seulement sur les effets, mais aussi sur les causes de la pauvreté. La plate-forme du Comité inter-régional y a été présentée et la question du revenu minimum garanti soulève beaucoup d'intérêt. Un comité de la Table d'action se penche sur ce dossier.

Plate-forme du comité inter-régional

Nos revendications :

- 1. **Accès aux services de santé et services sociaux**

Dans un premier temps, il nous semble fondamental de s'attarder aux déterminants de la santé afin de comprendre la réalité des personnes en rupture ou itinérante. La pauvreté joue un rôle déterminant dans l'augmentation des difficultés personnelles. Par ailleurs, la phrase qui revient souvent dans la bouche de différents acteurs de la santé et des services sociaux est qu'il est difficile d'aider les personnes itinérantes puisqu'elles ne sont pas motivées et qu'elles ne se présentent pas à leur rendez-vous. Ainsi, le réseau public est souvent réticent à ouvrir ses services aux personnes marginalisées. Selon Solidarité-Itinérance, les personnes itinérantes, étant en rupture avec la communauté, ont inévitablement des problèmes de désorganisation sur le plan social. On ne peut reprocher cette réalité aux personnes, sinon la déplorer et chercher à la corriger. Ouvrir l'accès aux services de santé et de services sociaux est une responsabilité du ministère, selon les règles d'universalité qui sont en vigueur.

La Santé, c'est un droit !

2. Logement social avec support communautaire

Il n'est pas normal que les personnes vivent dans la rue de cette manière. Dans plusieurs villes du Québec, on se plaint de l'existence de mendiants et de marginaux. Solidarité-Itinérance s'inquiète des conflits de plus en plus importants qui se produisent entre la classe moyenne et la population marginalisée. Le logement social avec support communautaire, qui vise d'abord à créer une stabilité résidentielle chez les usagers-ères, est une condition d'ancrage dans la communauté. Ce type de logement a fait ses preuves et a pour conséquence d'augmenter l'estime de soi, la sécurité et la formation d'un réseau social. Il s'avère une porte d'entrée dans la communauté tout en donnant le support nécessaire pour s'y intégrer sur une base définitive. Ses effets à long terme sont déterminants pour la santé physique et mentale des personnes.

Outre le projet de Fonds dédié dont on a fait mention dans ce bulletin, il est important de consolider les unités déjà existantes ainsi que le support communautaire qui y est lié, mais aussi de voir à la création de nouvelles unités de logement afin de répondre aux nombreux besoins exprimés. Une harmonisation des politiques sociales en matière de logement social est nécessaire.

Le logement, c'est un droit!

Plan d'action du réseau Solidarité-Itinérance

Les raisons d'être du comité :

Un des objectifs premiers d'un tel comité est de créer, avec une structure minimale, un lieu d'échange d'information et de cohésion pour l'élaboration d'actions communes.

Dégager les pistes d'action et les revendications :

- reconnaissance des pratiques communautaires par les institutions de la santé et des services sociaux, aussi autour de l'enjeu du financement;
- regard sur les politiques sociales et leur impact ;
- une voie provinciale de revendication et de concertation.

Où en sommes-nous dans le processus ? :

1. Poursuivre la mobilisation des groupes intéressés par l'itinérance en région;
2. Poursuivre le profil des besoins en intervention et dans l'action;
3. Évaluer la possibilité de mobiliser les personnes itinérantes dans notre démarche de revendications;
4. Distribuer un questionnaire aux ressources préoccupées par l'itinérance :
 - Portrait des régions : Sonder l'ampleur du phénomène dans les autres régions (à l'image du travail fait par Drummondville), Montréal et Québec faisant déjà l'objet d'un recensement);
 - Identifier les indicateurs ;
 - Difficultés rencontrées par les ressources.

3. Revenu minimum garanti

Chez les personnes itinérantes, en plus d'obtenir de maigres chèques d'aide sociale, comme les autres, la complexité administrative les contraint encore davantage. Une enquête parmi les groupes communautaires à Montréal conclut que les personnes itinérantes qui sont les plus désorganisés ou vivant des problèmes de santé mentale ont absolument besoin de l'aide d'intervenants pour les accompagner afin d'obtenir une aide minimale. La revendication du revenu minimum garanti désire ouvrir, dans un premier temps, l'accessibilité à l'aide sociale et rétablir les montants, afin que les conditions d'existence soient assurées pour tout le monde.

La réflexion autour d'un revenu minimum garanti ou revenu de citoyenneté permet de poser l'accès à un revenu décent comme une condition d'existence et une nécessité face aux droits sociaux et économiques.

Revendiquons les droits sociaux et économiques!

Les faits saillants de l'étude de recensement des sans-abri à Montréal et Québec¹

À Montréal :

- étude réalisée sur une période d'un an, de 1996-97 ;
- 24 centres qui offrent des services d'hébergement, pour un total de 793 lits ;
- 23 centres qui offrent des services de type soupes populaires ou centres de jour ;
- 8253 personnes différentes ont fréquenté le réseau d'hébergement pour personnes sans-abri ;
- 19 961 personnes n'ont pas fréquenté ce réseau d'hébergement, mais ont fréquenté les soupes populaires et les centres de jour ;
- 28 214 personnes sont accueillies annuellement, dans ce réseau de services presque exclusivement constitué de ressources communautaires .
- « Bien sûr, tous ces clients ne sont pas nécessairement sans domicile fixe. Le tableau montre le nombre d'itinérants calculé selon deux autres définitions : 1) en ne considérant que ceux ayant déjà été sans domicile fixe au cours de la vie [Montréal : 17 000 ; Québec : 5425] – 2) en ne considérant que ceux ayant été sans domicile fixe au cours de la dernière année [Montréal : 12 666 ; Québec : 3589] ». (page 2)

Nombre d'itinérants / année dans la ville de Montréal, selon trois définitions*

Définitions	Hébergement	Soupes et Centres de jour	Total
Clients	8253	19961	28214
SDF* au cours de la vie	8253	8747	17000
SDF* au cours des 12 derniers mois	8253	4413	12666

*SDF = sans domicile fixe

À Québec :

- Secteur Hébergement : clientèle de 9 centres pour 180 lits. A accueilli 2118 personnes différentes en 1996.
- Secteur Soupe : clientèle de 5 centres, pour 948 sujets interrogés. A accueilli 9387 personnes.
- Secteur Centre de jour : clientèle de 4 centres pour 221 sujets interrogés. A accueilli 3260 personnes.
- Comme la clientèle de chacun de ces secteurs est en partie commune, ces chiffres ne peuvent être additionnés

Nombre d'itinérants / année dans la ville de Québec, selon trois définitions*

Définitions	Hébergement	Soupes	Centres de jour	Total
Clients	2118	7470	1707	11295
SDF* au cours de la vie	2118	2921	386	5425
SDF* au cours des 12 derniers mois	2118	1280	191	3589

*SDF = sans domicile fixe

¹ Données et tableaux tirés de l'étude de Santé Québec : Louise Fournier, Serge Chevalier et al. 1998. « Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec, 1996-97. Montréal/Québec : Premiers résultats ».

